

Introduction au droit

1. **Parmi les droits suivants, lesquels ont un caractère patrimonial ?**
 - a. domicile
 - b. nom
 - c. droit de propriété
 - d. droits civiques
 - e. droit de créance
 - f. corps humain

2. **Quelle(s) expression(s) peuvent s'appliquer à un juge ?**
 - a. statuer
 - b. disposer
 - c. décider
 - d. stipuler
 - e. trancher

3. **Les sources du droit ont un caractère :**
 - a. judiciaire
 - b. juridique
 - c. juridictionnel
 - d. légal
 - e. législatif

4. **Une loi entrée en vigueur et publiée au *Journal officiel* peut être contraire :**
- a. aux traités
 - b. au seul traité établissant l'Union européenne
 - c. à la doctrine
 - d. à la jurisprudence
5. **L'article 2 du Code civil est ainsi libellé : « La loi ne dispose que pour l'avenir ; elle n'a point d'effet rétroactif ». Ce texte a un caractère :**
- a. supplétif
 - b. impératif
 - c. d'ordre public
 - d. universel
6. **À quelle branche du droit appartient l'article 544 du Code civil qui définit le droit de propriété des personnes ?**
- a. droit privé
 - b. droit public
 - c. droit civil
 - d. droit des biens
7. **Un engagement de volontés qui produit des conséquences juridiques et fait l'objet de sanctions en cas d'inexécution, constitue :**
- a. un acte juridique
 - b. un fait juridique
 - c. un contrat
8. **Le même engagement engendre :**
- a. une obligation naturelle
 - b. une obligation juridique
 - c. une obligation morale

- 9. Quelle est la portée juridique des articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ?**
- a. valeur de recommandation
 - b. valeur constitutionnelle
 - c. valeur supérieure aux lois et règlements français
 - d. valeur supérieure aux règlements et directives communautaires
 - e. valeur supérieure aux conventions internationales
- 10. Un code peut se définir comme :**
- a. l'ensemble des textes relatifs à une branche du droit
 - b. les seules lois relevant d'une branche du droit
 - c. une charte des droits et obligations spécifiques à une profession
- 11. En cas de désaccord entre deux personnes, celle qui prend l'initiative d'exercer une action en justice devant une juridiction est dénommée :**
- a. défendeur
 - b. demandeur
 - c. plaideur
 - d. défenseur
- 12. L'ensemble des tribunaux ont le pouvoir de prendre les mesures suivantes :**
- a. déni de justice
 - b. jugement
 - c. arrêt de règlement
 - d. sanction
- 13. À partir de quel événement une loi entre-t-elle en vigueur ?**
- a. son adoption
 - b. sa promulgation
 - c. sa publication

14. **Pour être liées par un contrat, les parties doivent :**
- a. le conclure
 - b. l'adopter
 - c. signer un écrit
15. **Lorsque des partenaires à une opération économique fixent précisément leurs droits et obligations respectifs, quel nom porte l'écrit qu'ils rédigent ?**
- a. un contrat
 - b. un acte unilatéral
 - c. un projet
 - d. une lettre d'intention
 - e. un acte probatoire
16. **Un droit patrimonial est un droit qui représente une somme d'argent.**
- a. vrai
 - b. faux
17. **Un droit extrapatrimonial est un droit réservé à une personne morale de droit public.**
- a. vrai
 - b. faux
18. **Parmi les droits suivants, quels sont ceux qui ont un caractère patrimonial ?**
- a. droit à l'image
 - b. droit à la marque
 - c. droit de vote
 - d. droit au bail
 - e. droit au respect de la vie privée
19. **Parmi les droits suivants, quels sont les droits extrapatrimoniaux ?**
- a. domicile
 - b. autorité parentale
 - c. propriété de valeurs mobilières

20. L'expression « droit positif » vise :

- a. l'ensemble des prérogatives attribuées à un sujet de droit
- b. l'ensemble des règles applicables dans un État donné durant une certaine période
- c. un droit imprescriptible

21. L'expression « droit réel » désigne :

- a. un droit appartenant à l'État
- b. un droit portant sur une chose
- c. un droit actuellement en vigueur

22. Le terme « obligation » fait référence à :

- a. un fait juridique
- b. un acte juridique
- c. un quasi-contrat

23. Les lois et règlements ont :

- a. un effet immédiat
- b. un effet rétroactif
- c. un effet différé à compter de leur publication au *Journal officiel*

24. Le droit commun désigne :

- a. le droit des personnes en général
- b. le droit applicable à défaut de texte spécial
- c. le droit international

25. Lorsqu'un jugement est rendu en première instance, la cour d'appel saisie peut :

- a. confirmer le jugement
- b. infirmer le jugement
- c. rendre un arrêt de rejet
- d. rendre un arrêt de cassation

- 26. Une inscription de faux est définie comme :**
- a. une réticence
 - b. une inscription erronée sur un registre
 - c. une procédure complexe visant à établir qu'un acte authentique est un faux
 - d. une falsification de documents comptables
- 27. Le terme « statut » désigne :**
- a. un contrat de société
 - b. un règlement intérieur
 - c. les règles propres à une institution
 - d. l'état d'une personne
- 28. Un acte sous seing privé est :**
- a. une contre-lettre
 - b. un acte simulé
 - c. un écrit manuscrit à valeur probatoire
- 29. Un acte authentique est un acte :**
- a. exclusivement rédigé par un notaire
 - b. conservé sur les registres d'un officier d'état civil
 - c. dressé par un officier public compétent selon certaines formes
- 30. Une somme d'argent constitue :**
- a. un bien meuble
 - b. un bien immeuble
 - c. une valeur mobilière
- 31. Un droit incorporel se définit comme :**
- a. un droit qui n'existe pas
 - b. un droit qui n'est pas susceptible d'appropriation
 - c. un droit immatériel

32. Un bien fait partie des biens meubles lorsque :

- a. il est destiné à garnir une habitation
- b. il est susceptible de déplacement
- c. il peut être transformé

33. Un arrêté désigne un texte émanant :

- a. du Premier ministre
- b. d'un ministre
- c. du Parlement
- d. d'un maire

34. Le droit de propriété recouvre :

- a. le droit d'usage, de jouissance et de disposition d'un bien
- b. la possession d'un bien
- c. tout type de détention

35. Une proposition de loi est un texte élaboré par :

- a. le Premier ministre
- b. un député
- c. un sénateur

36. À quelle date entre en vigueur un règlement ou une loi ?

- a. à compter de sa promulgation
- b. le lendemain de sa publication
- c. à la date prévue par le texte lui-même
- d. un jour franc après sa publication au *Journal officiel*

37. Les expressions « droits civils » et « droits civiques » peuvent-elles être assimilées ?

- a. oui
- b. non

- 38. La prescription désigne au sens juridique :**
- a. l'acquisition d'un droit
 - b. la perte d'un droit
 - c. la caducité d'un acte
- 39. Un délai préfix est un délai prescrit.**
- a. vrai
 - b. faux
- 40. Un abus de droit répond à l'une des définitions suivantes ; laquelle ?**
- a. l'illusion qu'une personne crée à l'égard d'une autre masquant la réalité
 - b. le fait d'utiliser un droit sans intérêt légitime ou dans l'intention de nuire
 - c. une violation des lois et règlements impératifs
- 41. Une incapacité est :**
- a. une interdiction de droit
 - b. une impossibilité d'être titulaire ou d'exercer ses droits
 - c. une incompatibilité
- 42. Une personne qui cède sa place assise dans un lieu public à une autre en raison de sa santé ou de son âge respecte :**
- a. une règle de droit
 - b. une règle morale
 - c. une obligation naturelle
- 43. L'ordre public désigne :**
- a. les ordres émanant d'une autorité publique
 - b. l'ensemble des règles impératives
 - c. un état d'urgence justifié par des circonstances exceptionnelles